Mars 2013 - n°182

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Petite Enfance : une offre d'accueil de qualité

Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

Nouveaux habitants

Prix littéraire des lycéens

Visites de quartier

Spectacle offert aux Seniors

Hôtel de Ville : mode d'emploi

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80
Télécopie : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
(16h30, le vendredi)
Permanence d'accueil
le samedi de 9h à 12h, du lundi au vendredi jusqu'à 18h30

Les Élus à votre écoute

Les élus reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • *Maire* • Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mary-Françoise Grenet • *1ère adjointe chargée des affaires scolaires et culturelles* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h et sur rendez-vous

Jean-Claude Boutant • *2ème adjoint chargé des services publics, des affaires générales et extérieures* • Reçoit sur rendez-vous

Edith Hourdin • *3ème adjointe chargée des affaires sociales et des seniors* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert Legras • *4ème adjoint chargé des nouvelles technologies et du commerce* • Reçoit sur rendez-vous

Annie Boutin • *5ème adjointe chargée de la petite enfance* • Reçoit sur rendez-vous

Jacques Maruitte • *6ème adjoint chargé des affaires financières, du budget et des achats publics* • Reçoit sur rendez-vous

Mirella Deloignon • *7ème adjointe chargée des affaires sportives* • Reçoit sur rendez-vous

Jean-Claude Dufour • *8ème adjoint chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité* • Reçoit sur rendez-vous

Annette Boutigny • *9ème adjointe chargée des loisirs jeunesse* • Reçoit sur rendez-vous

Xavier Dufour • *Conseiller délégué chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains* • Reçoit sur rendez-vous

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

1, 2, 3... aide'cetera (Ecoute et conseil éducatif et scolaire)
Permanence libre ou sur rendez-vous, les mercredis 6, 13, 20 et 27 mars de 14h à 16h
Sur rendez-vous le dernier samedi du mois
Tél : 06 48 07 46 45

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence le vendredi de 9h à 12h

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Conseillère Générale - Mary-Françoise Grenet
Reçoit le samedi 9 mars de 9h30 à 10h30
Contact : Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - Rouen
Tél : 02 35 03 57 08

Député - Pierre Léautey
Reçoit sur rendez-vous
Permanence Parlementaire - 23 rue de la République - Rouen
Tél : 02 77 76 47 55

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

du côté de nos assos

L'aide à domicile, c'est possible!

Lorsqu'il devient difficile d'accomplir les tâches quotidiennes et que les proches ne sont pas toujours disponibles, les associations d'aide à domicile peuvent prendre le relais.
Entretien du logement, aide à la toilette, à la préparation des repas, travaux de jardinage et de petit bricolage, mais aussi aide aux démarches administratives et gardes d'enfants..., tous ces actes de la vie peuvent devenir difficiles à réaliser en cas de maladie, de handicap ou de vieillesse.
L'ADMR (association du service à domicile) et l'UNA Solidarité Normande (union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) sont deux associations spécialisées dans l'aide à domicile qui se proposent de vous accompagner.

Des permanences sont organisées à la mairie de Déville.
L'ADMR tient une permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez contacter l'association par téléphone de 9h à 17h.
L'UNA Solidarité Normande tient une permanence le vendredi de 9h à 12h. Les permanences du 29 mars, du 26 avril et du 28 juin ne seront pas assurées.

Renseignements :
ADMR : 02 32 93 90 90
UNA Solidarité Normande : 02 32 76 79 76

sommaire

entre nous 4
Bienvenue dans la ville, bienvenue à Déville !
A Pâques, la chasse aux oeufs est ouverte
Au fil de la vie
Collecte des déchets, restons vigilants !

dossier 5-7
Petite Enfance : une offre d'accueil de qualité

vie de la cité 8-10
Conseil municipal du 31 janvier 2013
Les lycéens décernent un prix littéraire
Visites de quartier, les élus à l'écoute
Arrêt sur images
C'est en bref

à l'affiche 11
«Déville et des chants», spectacle de printemps !
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Ingrid Burgy**/ Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues: **Jennifer Brument, Sophie Hébert et Tiffanie Nicolle** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 600 exemplaires**
Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310
Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

éditorial

Construire un rythme de travail à l'école favorable aux enfants

Le rythme de travail des enfants à l'école est trop lourd, et handicape leur réussite. Le modifier est une étape importante dans la refondation de notre école qui demandera du temps.

Mais ceci suppose des changements nombreux dans notre organisation, dans l'emploi du temps des familles, dans les habitudes des uns et des autres : travailler le mercredi matin, finir plus tôt la journée..., supposent que nous repensions l'organisation des garderies, des accueils de loisirs, des activités culturelles et sportives...

Nous avons rencontré les directeurs d'écoles, les parents d'élèves élus, discuté avec les communes voisines pour préparer ce changement, dont l'objectif est d'abord d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants à l'école.

Nous en reparlerons.

Dominique Gambier

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Conseiller Régional délégué à la recherche
et aux affaires européennes
Président de la commission développement
économique

arrêt sur images

En ce début d'année, les associations et les Seniors se sont retrouvés pour échanger leurs voeux et partager la traditionnelle galette des rois.

L'Union Nationale des Combattants

La Cible Dévilloise

Le Comité de Jumelage

Le spectacle et la galette offerts aux personnes âgées par la commune

Le Vélo Club

Le Tennis Club

Bienvenue dans la ville, bienvenue à Déville !

Vous venez d'emménager sur Déville et ne connaissez pas encore toutes les structures municipales et les activités proposées ?
En plus des informations que vous pouvez glaner auprès de vos voisins, la municipalité vous convie à une réception où une présentation de la commune et de ses services vous est faite. Vous pourrez également récupérer les brochures vous présentant les multiples activités et prestations présentes sur la ville. C'est aussi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec vos élus.
Cette année, les nouveaux habitants sont accueillis le **mercredi 20 mars à 18h30 à l'Hôtel de Ville**.
Vous avez emménagé sur la commune après le 28 février et vous n'avez pas reçu d'invitation pour la réception ?
Contactez le cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

A Pâques, la chasse aux œufs est ouverte

Pâques marque le début des beaux jours et l'occasion de se promener à nouveau au grand air.
Samedi 6 avril, le Comité des Fêtes organise pour la première fois, une chasse aux œufs de Pâques dans le parc du Logis.
De 14h à 17h, les enfants ont rendez-vous pour débusquer les lapins, œufs et cloches de Pâques en chocolat.
En cas d'intempéries, des barnums seront installés dans le parc du Logis.
Il est conseillé de s'inscrire préalablement auprès du Comité des Fêtes par le biais de formulaires mis à disposition. L'inscription est possible sur place le samedi 6 avril.

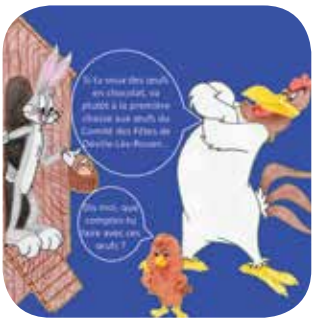

Renseignements :
Comité des Fêtes
Annette Boutigny
06 06 83 15 52
Prix : 3€ par enfant en pré-inscription, 5€ le jour même.

Janvier 2013

Bienvenue

Les parents qui souhaitent faire part de la naissance de leur enfant dans le Déville Info, *ont la possibilité de le demander.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Vœux de bonheur

- Mareva BERNIER et Yann CARPENTIER

Condoléances

- Yvette VINCENT Epouse BOQUET
- Claude RAGOT
- Simonne PICARD épouse PERCHEPIED
- Jean-Claude BERTIN
- Erika FELGNER veuve MORICE
- Georgette BOUDIN veuve DENIS
- Simonne MAITREPIERRE veuve COUZON
- Albert ESTÈVE
- Yves FONTAINE
- André LEFOLLE
- Giselle MONNIER veuve GUÉVILLE

à savoir

Collecte des déchets, restons vigilants !

La gestion des déchets est l'affaire de tous.
Afin de conserver un cadre de vie agréable au quotidien, il est important de respecter les jours de collecte des différentes catégories de déchets.
Les ***ordures ménagères*** sont collectées le mardi et le vendredi pour tous les logements. Lors de la présence de jours fériés dans la semaine, la collecte peut être reportée au lendemain.
Les ***déchets recyclables*** sont ramassés le mercredi.
Les jours de collecte des ***déchets végétaux*** varient selon les saisons. De mars à novembre, ils sont ramassés tous les mercredis, et de décembre à février, le deuxième mercredi du mois.
Quant à la collecte du ***verre***, les colonnes d'apport volontaire sont disposées dans la ville.
Pour les autres déchets, la déchetterie située impasse Barbet est ouverte les lundis, mardis, mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h30; le jeudi de 9h à 11h45.
La CREA propose aux particuliers d'acquérir des composteurs individuels permettant de réduire la quantité de déchets de jardin et de fermentescibles de cuisine.

Renseignements: Guide des déchets de la CREA, www.la-crea.fr ou le numéro «allô communauté»: 0800 021 021.

Petite Enfance : une offre d'accueil de qualité

La Petite Enfance est une priorité importante de la commune. Accueil collectif ou individuel du tout-petit, de manière régulière ou occasionnelle... La Maison de la Petite Enfance guide les parents dans le choix du mode d'accueil de l'enfant.

La Maison de la Petite Enfance : crèche collective et lieu d'échange

Créée en 2004 par la commune, la Maison de la Petite Enfance est le lieu de référence permettant aux familles d'accéder à une information concernant les différents modes d'accueil des enfants, de l'âge de 10 semaines à la veille de leurs 4 ans.
La Maison de la Petite Enfance abrite deux types d'activités : la structure collective municipale ou multi-accueil et le Relais Assistants Maternels.

Le personnel de la Maison de la Petite Enfance reçoit les parents du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et répond à leurs interrogations, analyse leurs besoins, pour leur proposer une solution adaptée à leurs modes de vie : amplitude horaire, souhaits du mode d'accueil (collectif ou individuel) mais aussi envies éducatives pour leurs enfants.

La structure collective municipale

La structure collective municipale ou multi-accueil est une des possibilités d'accueil pour les 0-4 ans, très prisée des familles. Elle dispose d'un agrément lui permettant d'accueillir 40 enfants : 30 en accueil régulier et 10 en accueil occasionnel. En 2012, elle a ainsi pu permettre l'épanouissement de 104 enfants.

L'accueil «régulier»

Les enfants peuvent fréquenter la crèche collective tout au long de l'année. Les parents signent un contrat d'accueil définissant une réservation hebdomadaire fixe qui sera reconduite durant la durée du contrat. Il permet d'accueillir les enfants de 7h30 à 18h30. L'accueil «régulier» est accessible aux parents qui travaillent et qui ont besoin de ce mode de garde, en temps plein ou en temps partiel. Il est également prévu pour les parents sans profession mais qui souhaitent une réservation à l'année. Ces contrats sont alors réalisés pour quelques demi-journées par semaine.

zoom sur...

Les inscriptions à la structure collective

Les pré-inscriptions se font à la Maison de la Petite Enfance.

Il est primordial de procéder à la pré-inscription dès l'annonce de la grossesse, pour espérer avoir une entrée à la date souhaitée. En accueil «régulier», cette pré-inscription est à confirmer tous les mois dans l'attente d'une place disponible. Les parents précisent leurs besoins de garde et transmettent les documents nécessaires au calcul de leur tarif horaire.

Une visite d'admission est organisée afin de compléter le dossier administratif et de programmer le temps d'adaptation de l'enfant. L'inscription est soumise à la signature du règlement intérieur.

L'accueil «occasionnel»

Les enfants fréquentent la structure collective quelques jours dans l'année. Ce type d'accueil est possible pour une durée de quinze jours maximum, selon les disponibilités restantes. Le

nombre de places peut donc varier d'un jour à l'autre. L'agrément de la structure est de 10 places d'accueil «occasionnel» : 5 places le matin, 5 places l'après-midi et 5 en journée. L'amplitude horaire est différente de l'accueil «régulier»: de 8h30 à 17h30 en journée, de 8h30 à 11h30, le matin et de 14h à 18h, l'après-midi.

Les tarifs

Chaque famille a un tarif horaire individuel basé sur le barème de la CNAF. Le calcul est réalisé en fonction des ressources de l'année N-2 et du nombre d'enfants. Il varie de 50 cts à 2€ par heure. Des aides financières sont possibles par le biais des comités d'entreprise (chèques emploi-services) et les frais de garde sont déductibles des impôts pour les enfants de moins de 6 ans.

Les activités pédagogiques

Le but du multi-accueil est d'adapter l'enfant le plus tôt possible à la vie en collectivité. Un projet pédagogique est donc instauré en fonction de l'âge des enfants.

Pour les bébés, l'attention est portée sur le développement psychomoteur du tout-petit qui définit certaines compétences et capacités et permet ainsi d'adapter les temps d'éveil propre à chaque enfant. Ainsi les plus grands des bébés partagent des temps communs avec la section des moyens (temps de jeux, de chansons ou d'histoires). Un projet de sieste extérieure est également en cours, les bébés s'endorment dans leur lit, dans le jardin, sous la surveillance de l'équipe.

La section des moyens requiert une organisation différente de l'espace et de la journée, due à leur envie de se déplacer. La structure collective offre cette possibilité grâce aux coins douillets pour les moments calmes et à la structure de motricité installée dans la section. Le développement de la capacité créative est également respecté grâce aux activités manuelles proposées.

Chez les grands, les activités sont plus élaborées car leur capacité de concentration et leur intérêt sont plus développés : consignes, activités éducatives, jeux de réflexion adaptés... Ils découvrent aussi le jeu de rôle en laissant libre court à leur imaginaire et construisent ainsi leur personnalité.

Des temps d'échange entre moyens et grands permettent d'organiser des activités en commun, et ainsi de dégager des temps plus individualisés par rapport au grand groupe. Ces moments «passerelles» se déroulent plus aisément dans la matinée.

Les manifestations

En plus des activités réalisées au sein de la structure collective, des manifestations sont organisées permettant aux enfants de découvrir le monde extérieur.

Au mois de mai, les bambins rencontrent les pompiers de Déville et ont la joie de visiter leur camion.

Le projet «passerelle» est l'occasion de les familiariser avec l'école maternelle.

A Noël, une journée festive comprenant un spectacle et un temps d'atelier est organisé et permet aux parents et aux résidants de la Filandière de partager le goûter et les chants de Noël avec les enfants.

Des moments musicaux ont été élaborés avec l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique et donnent lieu à trois rencontres dans l'année (Carnaval, Fête de la Musique et Noël).

Le Relais Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels est un service de la commune mis en place en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Département. Le RAM a été crée en 1998 et a intégré la Maison de la Petite Enfance en 2004.

Un lieu d'information

Le RAM est le lieu qui regroupe toutes les informations disponibles sur le secteur de la petite enfance.

Pour les parents, le personnel du RAM est présent pour répondre à toutes leurs questions concernant les modes de garde et déterminer précisément leurs besoins. Ils peuvent y obtenir la liste des assistants maternels libéraux en activité sur la commune et également des informations et des conseils sur leurs droits et devoirs en tant qu'employeur.

Pour les assistants maternels, ce lieu leur permet un échange avec les assistants maternels de la structure collective. Ils peuvent obtenir des informations sur l'agrément, l'élaboration de leur contrat de travail, leur statut professionnel d'assistants maternels et s'inscrire sur la liste du Relais. C'est également un lieu qui permet des actions favorisant la professionnalisation des assistants maternels et la construction de projets d'accueil innovants. Des réunions thématiques ont lieu quatre fois par an, le mardi à 19h. Les thèmes abordés concernent les préoccupations quant aux statuts des assistants maternels mais aussi la psychologie de l'enfant.

Un lieu d'échange

Le RAM est aussi un lieu d'échange collectif.

Des ateliers y sont proposés les mardis et les jeudis, dans une pièce adaptée et réservée aux besoins du Relais, qui permet d'accueillir 10 enfants simultanément. Ces séances ont lieu entre 9h et 11h et favorisent le bien-être de l'enfant en permettant une socialisation riche et respectueuse de chacun. Les ateliers collectifs consistent en activités manuelles (pâte à modeler, peinture, gommettes, perles,...), éducatives (puzzle, jeux de transvasement, psychomotricité, relaxation, initiation aux livres et aux histoires par le biais de la Marmothèque,...) et musicales.

Des rencontres sont organisées entre les parents, les enfants et les assistants maternels à l'occasion de fêtes, de réunions.

L'accès au RAM est complètement libre et ne nécessite pas d'inscription ou d'adhésion. Les 94 assistants maternels en activité de la commune ont donc la possibilité de le fréquenter à loisirs.

Les actions pédagogiques

Tous les ans, lors de la *Journée Nationale des Assistants Maternels*, le Relais de la commune participe à un projet réunissant plusieurs autres relais, l'occasion d'aboutir à une réflexion professionnelle et de débattre sur différents thèmes autour de l'éducation.

Des sorties sont prévues à divers moments de l'année comme une chasse aux oeufs de Pâques dans le parc du Logis et une sortie de fin d'année.

Le conseil de crèche, qui a lieu tous les ans, est un temps d'échange, de réflexion et de présentation des activités, entre les élus, l'équipe de la MPE et les parents.

zoom sur...

Le mois de la Petite Enfance

Du samedi 9 au vendredi 29 mars, la Médiathèque Anne Frank, la Maison de la Petite Enfance et l'Expansion Artistique se sont associées pour faire découvrir l'univers du livre et de la lecture aux enfants de 0 à 4 ans.

A la Médiathèque, l'exposition «Les livres, c'est bon pour les bébés» est conçue comme un espace de jeu et de lecture. Les mercredis 13, 20 et 27 mars à 11h, la Marmothèque est dédiée au mois de la Petite Enfance. Des spectacles sont également prévus : «Où es-tu Monsieur Sommeil?», mardi 12 mars à 18h; «Raconte-moi un mouton», samedi 16 mars à 11h; «Papa, maman et moi», samedi 23 mars à 11h.

Au Centre culturel Voltaire, le spectacle «Microsillons» est joué le dimanche 10 mars à 11h, 15h et 17h.

A la Maison de la Petite Enfance, une conférence «Les livres, c'est bon pour les bébés» est donnée le vendredi 29 mars à 20h.

Programme détaillé disponible en Mairie, à la Maison de la Petite Enfance, à la Médiathèque, au Centre culturel Voltaire et à l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique.

Conseil Municipal du 31 janvier 2013

Le conseil municipal de la fin janvier était essentiellement consacré au *vote du budget.* Nous en avions présenté les grandes lignes dans le numéro précédent; nous n'y reviendrons pas ici sauf pour souligner qu'il a été *voté à l'unanimité.*

Avec le vote du budget, se met en «marche», les demandes de subventions à différents organismes, mais aussi les attributions de subventions aux associations de la commune. En dépit des difficultés, la commune, soucieuse de leur bon fonctionnement, **a fait l'effort de maintenir ces subventions aux associations.**

Ce Conseil a également lancé la procédure de **déclaration d'utilité publique de l'ancien site Spie.** Ce projet de long terme doit permettre un élargissement de la rue Jules Ferry dans sa partie basse, la construction de nouveaux logements, et de poursuivre la reconquête des berges de nos rivières.

Enfin, la question des **rythmes scolaires** a été évoquée à l'occasion du vote des tarifs des accueils de loisirs et des garderies, et du renouvellement des conventions avec l'Education Nationale pour les activités sportives et la natation. Les discussions en cours sur la modification de l'organisation des temps scolaires nous amèneront à revenir sur cette question.

Tribunes des oppositions

Nous n'avons pas reçu les tribunes de l'UMP et du Groupe Centre Démocrate Humaniste.

Les lycéens décernent un prix littéraire

Les lycéens s'apprêtent à décerner un prix littéraire le 12 avril prochain.
Cette initiative regroupe plusieurs lycées de la région (Thomas Corneille, Barentin, Vallée du Cailly) en partenariat avec la Médiathèque Anne Frank, la Médiathèque de Barentin et la librairie l'Armitière.
Pour décerner ce prix de manière objective, les lycéens doivent analyser sept oeuvres faisant partie de la littérature générale et jeunesse, sélectionnées par les libraires et professeurs : *les lisières* d'Olivier Adam, *la femme-nuage* de Jean-François Chabas, *le garçon qui volait des avions* d'Elise Fontenaille, *l'échappée belle* d'Anna Gavalda, *le confident* d'Hélène Gremillon, *la randonnée* de Christophe Léon et *des vies d'oiseaux* de Véronique Ovaldé.
Les élèves du lycée de la Vallée du Cailly se sont rendus à la Médiathèque Anne Frank pour des sessions pédagogiques, l'occasion de découvrir l'ensemble des ouvrages et outils mis à leur disposition et de renouer avec la littérature.

arrêt sur images

Le Maire, l'adjointe aux affaires scolaires et culturelles, l'inspecteur de l'Education Nationale, les directeurs d'écoles et les parents élus des conseils d'école se sont réunis pour échanger sur la modification des rythmes scolaires.

L'ADHP, en partenariat avec la municipalité, a remis le chèque correspondant à l'argent récolté lors du Téléthon, à Georges Salinas, coordinateur départemental de l'AFM.

Les adolescents se sont retrouvés lors du Forum des ados pour échanger sur leurs lectures .

Réouverture de la boulangerie «Au pain doré», située 4 rue de Fontenelle, reprise par Monsieur Brigaudin.

Démocratie locale

Visites de quartier, les élus à l'écoute !

Les visites de quartier sont l'occasion pour les habitants de Déville de rencontrer les élus et d'échanger sur les différents sujets qui les préoccuppent au quotidien mais aussi sur les améliorations de leur cadre de vie: leur quartier. Cette année, les visites de quartier auront lieu de mars à juin.

Quartier Fontenelle
Samedi 30 mars
10h : Face au collège Jules Verne
10h45 : Placette centre commercial
11h : Immeuble Logirep, rue Joseph Hue

Quartier Coty/Bargteheide
Samedi 15 juin
10h : Parking St Pierre/route de Dieppe
10h30 : Rue de Bargteheide/Passage Fleury
11h : Carrefour rue Coty/rue de Verdun
11h15 : rue des Ecoles/Centre culturel Voltaire

Quartier Verdun/Lanfry
Samedi 1er juin
10h : Carrefour Lyautey/Doumer, rue Doumer, rue du Coteau
10h30 : Carrefour Lanfry/Dubost
11h : Carrefour Mermoz/Lyautey

Quartier Demi-Lune/Route de Dieppe
Samedi 6 avril
10h : Demi-Lune/Route de Dieppe
10h30 : Face au Lycée Bernard Palissy
11h : Centre de loisirs rue Thiault

Quartier Eglise/Georges Hébert
Samedi 25 mai
10h : Résidence Les Acacias, rue Georges Hébert, route de Dieppe, rue de l'Eglise
10h30 : Carrefour impasse Barbet, rue Dumont, rue Gambetta
11h : Pont Voltaire

Quartier de la Paix
Samedi 4 mai
10h : «Jeux» rue de la Paix
10h30 : Résidence La Clérette
11h : Ecole Andersen

Quartier Salengro/Fresnel
Samedi 23 mars
10h : Place Salengro, rue du Grand Aulnay, rue St Siméon
10h45 : Espace de jeux Fresnel
11h15 : Place de la Renaissance

Exposition «Pop-up» à la Médiathèque

Les musicales : Guillaume Payen s'est produit à la Médiathèque

Exposition «l'Italie tout un art» à la Médiathèque

c'est en bref...

Appels à la générosité autorisés

Du lundi 11 mars au lundi 18 mars, campagne du Neurodon, pas de quête.
Du lundi 11 mars au dimanche 17 mars, semaine nationale des personnes handicapées physique avec quête les 16 et 17 mars.
Samedi 16 et dimanche 17 mars, quête pour «Agir pour une Terre solidaire».
Du lundi 18 mars au dimanche 24 mars, campagne nationale de lutte contre le cancer avec quête les 23 et 24 mars.
Du lundi 25 mars au dimanche 14 avril, journées «Sidaction» avec quêtes tous les jours.

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en décembre 1996, janvier, février et mars 1997 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Passeport biométrique

Attention, le délai d'obtention d'un passeport biométrique est actuellement de plus de 8 semaines. Pour tous renseignements complémentaires, contacter le service «Accueil» à l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80.

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal a lieu le jeudi 28 mars à 20h30 en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public.

Fermeture de la Médiathèque

La médiathèque Anne Frank sera exceptionnellement fermée le samedi 30 mars.

Collecte de la banque alimentaire

Du vendredi 5 au dimanche 7 avril, collecte de printemps de la banque alimentaire aux portes des grandes surfaces.

arrêt sur images

Rétrospective des randonnées pédestres organisées dans le cadre des Activités Bien-être Culturelles de Déville

Assemblée générale du Comité des Fêtes

Assemblée générale de l'association «Ensemble»

Les membres de l'USEP se sont réunis pour participer à des jeux nautiques

à savoir...

Le rôle de la commission communale des impôts.

La commission communale des impôts donne son avis sur les valeurs locatives servant de base au calcul des impôts directs (taxe foncière et taxe d'habitation). Pour cela, elle établit, pour chaque logement, sa catégorie d'appartenance (de très médiocre et médiocre à luxueux et très luxueux), après étude et proposition des services du cadastre et elle tient compte aussi de la surface du logement, des équipements de confort et de la qualité de la construction. La commission est composée de 10 personnes désignées par le directeur des services fiscaux (dont le Maire et un représentant des impôts).

Jeunesse/sport

Les vacances de Printemps approchent !

Du 15 au 26 avril, les enfants sont en vacances. Deux semaines où les activités ne manquent pas au sein des structures municipales.

Les accueils de loisirs fourmillent d'animations. Les locaux de l'école préélémentaire Crétay deviennent le nouveau terrain de jeux des 3/5 ans. Quant aux 6/14 ans, c'est l'accueil de loisirs de la rue Thiault qui accueille leurs exploits, de 8h30 à 17h. Un service de garderie est également mis en place par la commune, de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h.

Les accueils de loisirs ne sont pas la seule possibilité pour occuper les enfants.

Le dispositif **Vacanc'sport** propose également diverses activités pour les 11/16 ans, de 9h à 16h30.

Lundi 15 et mardi 16 avril, les ados peuvent pratiquer les sports de raquettes. **Mercredi 17 avril**, ils testent leur peur du vide à l'accrobranche. **Jeudi 18 et vendredi 19 avril**, ils regagnent la terre ferme et vont s'affronter au basketball.

L'occasion de pratiquer des activités sportives dans un cadre sécurisé.

Pour profiter de toutes ces activités, il faut s'inscrire ! Le pôle inscription du service de la jeunesse, des écoles et des sports de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30, le vendredi).

Les enfants peuvent être inscrits jusqu'à 15 jours avant leur accueil, sous réserve de disponibilité.

Il est également possible de s'inscrire par correspondance en téléchargeant le dossier d'inscription sur le site de la ville: www.deville-les-rouen.fr rubrique «grandir à Déville/ jeunesse».

Renseignements :
Hôtel de Ville : 02 32 82 34 80

Les élèves de la classe «eau» de Madame Truffaut, de l'école Andersen ont pu découvrir le fonctionnement de la fontaine de l'Hôtel de Ville et de la balayeuse communale.

Seniors

«Déville et des chants», spectacle de printemps !

Mardi 26 mars à 15h, c'est en chansons que les seniors célèbrent le printemps.
L'orchestre instrumental du Grand Turc interprète, sur la scène du Centre culturel Voltaire, son spectacle intitulé «Déville et des chants».
La commune invite les aînés à revivre un siècle de chansons à travers un medley exécuté avec brio par les onze musiciens et chanteurs de cet orchestre créé à Déville en 1979.
L'orchestre du Grand Turc doit son nom peu banal au restaurant l'Auberge du Grand Turc situé à Déville, qui offrit à l'orchestre, la chance de se produire sur scène à ses débuts. Cet après-midi enchanté se conclut par une friandise offerte à l'issue du spectacle.
Pour assister à la représentation, les aînés doivent s'inscrire **le lundi 18 mars de 9h à 12h et de 14h à 16h, à la maison de l'animation, rue Jules Ferry.**

Pour plus de renseignements, contacter l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80.

c'est en bref...

Bourse aux vêtements
L'association des Familles de France organise une bourse aux vêtements le mercredi 20 mars de 9h à 18h, salle Les Rivières. Le dépôt des articles s'effectue le mardi 19 mars de 9h à 18h (adhésion possible sur place).

Site Internet Centre culturel Voltaire
L'adresse du site Internet du Centre culturel Voltaire a changé. Nouvelle adresse : www.dullin-voltaire.com

Centre Médico Social
Le CMS sera fermé le lundi 25 mars uniquement le matin. Tél : 02 35 74 17 04

rendez-vous

Mars

Mardi 5 à 20h (initialement prévu le 18 janvier)
Centre culturel Voltaire
«Sur la balançoire»
Théâtre d'après Zola et Renoir.

Mardi 5 mars à 18h
Salle du Conseil
Réunion publique dans le cadre du PLU sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Vendredi 8 à 18h15
Médiathèque Anne Frank
"Lettres ouvertes de femmes"
Lecture spectacle

Samedi 9 à 21h15
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1/ St Sébastien

Du samedi 9 au vendredi 29
Le mois de la Petite Enfance (cf dossier)

Dimanche 10 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1 / Pacy Vallée de l'Eure

Dimanche 10 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Val de Reuil

Samedi 16 de 14h30 à 16h30
La Filandière
Fête de la St Patrick avec un spectacle de danses Irlandaises

Samedi 16 à 16h
Salle les Rivières
Papothèque

Dimanche 17 à 15h30
Centre culturel Voltaire
Spectacle de l'orchestre symphonique de Déville «Mamma Mia»

Dimanche 17 à 16h
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1/ Rouen

Dimanche 17 à 16h
Gymnase Anquetil
Basketball
Seniors féminines 1/ Dieppe

Lundi 18 de 9h à 12h et de 14h à 16h
Maison de l'animation
Inscriptions au spectacle offert par la commune aux personnes âgées

Du mardi 19 au vendredi 22
Salle les rivières
Bourse aux vêtements de printemps de l'association des Familles de France

Mercredi 20 à 18h30
Hôtel de Ville
Réception des **nouveaux habitants**

Jeudis 14 et 21 à 12h30
Halle du Pont Roulant
Déjeuner de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Samedi 23 de 10h à 12h
Visite du quartier
Salengro-Fresnel par les Elus

Dimanche 24 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Bihorel

Mardi 26 à 15h
Centre culturel Voltaire
Spectacle offert par la commune aux personnes âgées

Mercredi 27 à 18h
Centre culturel Voltaire
Spectacle
«Artistes en herbe»
(école municipale de musique, de danse et d'art dramatique)
Entrée libre

Mercredi 27 à 18h
Salle du Conseil
Cérémonie officielle **signature contrat partenaire jeune**

Jeudi 28 à 20h30
Hôtel de Ville
Salle du Conseil
Conseil Municipal
Séance publique

Vendredi 29 à 20h
Centre culturel Voltaire
Spectacle
«Autour des musiques actuelles amplifiées»
(école municipale de musique, de danse et d'art dramatique)
Entrée libre

Samedi 30 de 10h à 12h
Visite du quartier
Fontenelle par les Elus

Dimanche 31 à 14h30
Boulodrome
Pétanque
Concours ouvert à tous

Avril

Mardi 2 à 20h
Salle la Clairette
Assemblée générale du Comité de Jumelage

Du jeudi 4 au dimanche 7
Centre culturel Voltaire
15ème Salon des Plasticiens Créateurs

Vendredi 5 à 18h
Médiathèque Anne Frank
Les musicales : Arnoko

Du vendredi 5 au dimanche 7
Portes des grandes surfaces
Collecte de printemps de la banque alimentaire

Samedi 6 de 10h à 12h
Visite du quartier
Demi-lune/route de Dieppe par les Elus

Samedi 6 à 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Samedi 6 de 14h à 17h
Espace du Logis
Chasse aux oeufs de Pâques du Comité des Fêtes

Inscriptions scolaires 2013-2014

Du lundi 11 février au vendredi 22 mars 2013

DÉVILLE lès ROUEN

Cette étape concerne les enfants :

- ✔ qui s'inscrivent pour la première fois en préélémentaire
- ✔ qui viennent d'emménager sur la commune.
- ✔ qui étaient scolarisés dans un établissement privé

Pôle Inscription
Service de la jeunesse, des écoles et des sports
Hôtel de Ville
8h30-12h30 / 13h30-17h
(16h30 le vendredi)

Rejoignez-nous sur deville-les-rouen.fr

Fiche d'inscription disponible sur
www.deville-les-rouen.fr

A partir du lundi 13 mai 2013
Admissions définitives selon un calendrier établi par chacune des écoles